

LE QUOTIDIEN DU CONGRÈS

Lundi le 11 mai 1992

TI-PIT
ET
TI-BEC:

LE
DÉMÉNAGEMENT
DE L'HÔTEL-DIEU
À RIVIÈRE-DES-PRAIRIES ?
C'EST UNE TACTIQUE DE
MARC-YVAN POUR AMENER
« PROGRESSIVEMENT »
LES
MÉDECINS SPÉCIALISTES
VERS LES
RÉGIONS
ÉLOIGNÉES!



Bienvenue au 56e Congrès de la CSN.
Plusieurs travailleuses et travailleurs du Hilton de Québec, qui desservent également le Centre des Congrès de Québec, ont tenu à vous le dire en personne.



LE POINT DU JOUR

Le «gun» sur la fesse

Quelqu'un pourrait-il avoir l'amabilité d'éclairer notre lanterne et de nous dire, sans détour, où la chatte a bien pu mettre ses chats!

À quel sujet, dites-vous?

L'assurance-chômage, pardi!, à laquelle — depuis vingt ans —, les 4 500 policiers de la Sûreté du Québec ne cotisent pas. Ce qui vaut à chacun une somme de \$1107 "clair et net". Le ministre Ryan se dit «à la recherche d'écrits». Le président de l'Association des policiers admet

«ne pas connaître les raisons qui permettent à ses membres d'échapper au paiement des cotisations.»

Une hypothèse, peut-être.

Quand la réforme du régime de l'assurance-chômage introduite par le ministre du Travail Bryce Mackasey est entrée en vigueur, nous étions en 1971. Or, si on se souvient bien, c'est vers la même époque que les policiers de la SQ s'étaient rebellés, abandonnant leur poste pour passer plusieurs jours réunis dans un centre municipal de Drummondville.

Le dénouement avait été douloureux pour le gouvernement, qui devait agir de manière à pouvoir compter sur son bras policier, dans l'affrontement qui s'annonçait avec le Front commun.

Monsieur Ryan ne trouvera sans doute pas «d'écrits» là-dessus. Parce que négocier avec un «gun» sur la fesse, cela rend plutôt inutiles un grand nombre d'étapes auxquelles les syndicats ordinaires sont pourtant obligés de s'astreindre.

Michel Rioux

Coordination
Henri Jalbert

Rédaction

Guy Ferland
Monique Fortin
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaboration
Clément Trudel

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page électronique
Jean Gladu
Henri Jalbert

Photographes
Alain Chagnon
Hélène Rochon

Caricaturiste
Garnotte

Soutien technique
Candide Collin
Lucie Desgagné
Marie Lefebvre

Impression
Les travailleurs et travailleuses syndiqués FTPF-CSN de l'Imprimerie sociale de Québec

Le Quotidien du congrès est imprimé à 3 000 exemplaires et distribué gratuitement aux congressistes pour leur information et leur plaisir... Une fois de retour dans vos syndicats, vous êtes autorisé-es (et fortement encouragé-es) à en reproduire le contenu.

SONDAGE EXPRESS



Aline Fortin, présidente du syndicat des employés de soutien technique de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

«C'est mon deuxième congrès. Mon expérience de sept ans comme militante dans mon syndicat me rend en mesure de mieux comprendre les positions de notre fédération, sur le plancher du congrès.

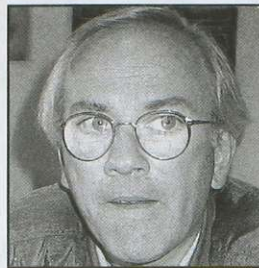
«J'accorde énormément d'importance aux questions touchant l'organisation du travail.

«Il faut trouver une autre façon de gérer nos conventions et de les appliquer dans le sens d'un meilleur partage des centres de décision entre les employé-es et les employeurs. Une des conséquences de cette lacune, c'est le recours à la sous-traitance, qui pourrait être réduit si on pouvait davantage discuter pour mettre les employé-es à contribution.»



Anita Simoneau, physiothérapeute, vice-présidente du SPPASQ-FPPSCQ

«Le congrès de la CSN c'est important, car c'est là que la centrale peut avoir le pouls de la base. Les délégué-es adopteront sûrement de grandes orientations par rapport aux politiques gouvernementales en matière de santé. Je souhaite que la CSN poursuive ses efforts en vue de maintenir l'équilibre budgétaire et la qualité des soins de notre système de santé. C'est important que nous soyons là, car on ne sait pas comment tout ça va s'orchestrer.»



Louis Falardeau, journaliste au quotidien La Presse et président du syndicat des journalistes

«J'attends de ce congrès qu'il adopte la première résolution sur l'action syndicale visant à prendre les devants sur la transformation de l'organisation du travail, que la CSN réaffirme sa volonté d'œuvrer à la création d'emplois et de défendre les sans-travail, de poursuivre le combat pour la justice sociale, et de maintenir ce cap malgré la récession. Je souhaite aussi que la CSN s'ouvre sur l'extérieur en s'affiliant à la Confédération internationale des syndicats libres.»



Francine Martel, emballeuse au département des viandes, présidente du syndicat du supermarché Héritage de Chicoutimi

«Chaque congrès est une occasion d'aller chercher de nouveaux alignements et aussi de rencontrer de nouveaux syndicats qui se sont joints au mouvement. Je viens d'un syndicat de l'alimentation du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous amorçons, avec 23 autres syndicats, une négociation regroupée pour améliorer et standardiser nos conditions de travail qui se sont dégradées au cours des dernières années. J'attends donc beaucoup en termes de positions sur l'organisation du travail et sur la transparence économique des entreprises. C'est essentiel dans notre secteur, avec tous les changements qui surviennent.»

A quoi vous attendez-vous du congrès de la CSN?



Lucie Laliberté, préposée à l'entretien ménager, Foyer des Bois-Francis, Plessisville

«Même si nous nous sentons davantage touchés par les problèmes de nos secteurs d'activité respectifs, un tel congrès demeure important pour pouvoir discuter de l'ensemble des problèmes. Au cours des années, nos tâches se sont alourdies; je me sens particulièrement touchée par les questions d'organisation du travail. Puis, c'est primordial que la centrale se penche sur les problèmes économiques, le chômage, les conséquences du libre-échange.»



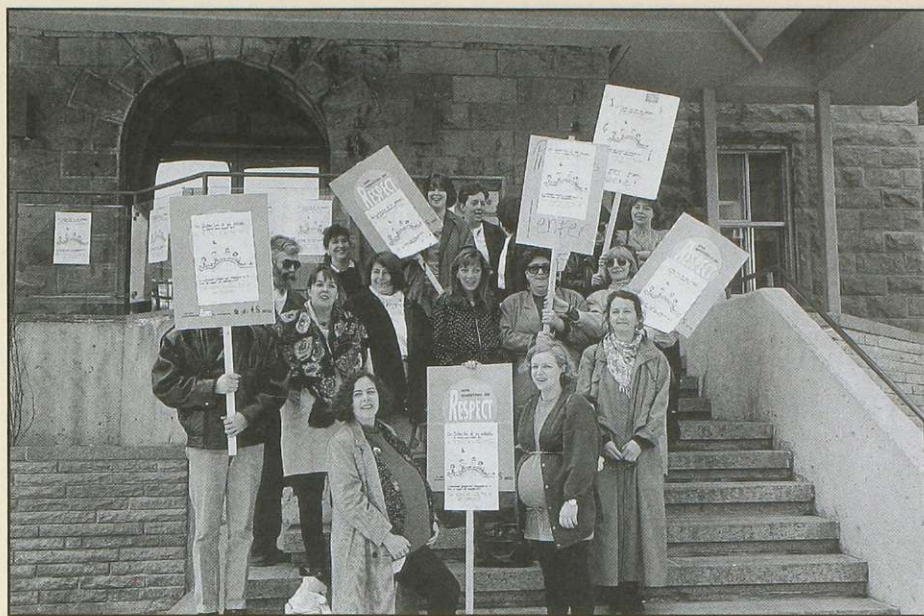
Yvon Cardin, magasinier, Gec Alsthom (ex-Marine Industries) à Sorel

«Les membres de tous les exécutifs des syndicats devraient être très fiers de participer à un congrès de la CSN, qui est la centrale des travailleuses et des travailleurs. En période de récession, il est important que nous ayons tous le même alignement, parce que depuis quelque temps, les compagnies parlent beaucoup de contrat social et de concertation; et ce qu'elles visent par dessus tout, c'est nous enlever nos acquis et affaiblir le mouvement syndical.»

Manifestations à Gaspé

Le syndicat des employé-es municipaux de Gaspé a entrepris une série de manifestations devant les résidences du maire Amédée Demaresq et des conseillers municipaux afin d'amener le conseil municipal à renoncer aux reculs supplémentaires qu'il veut infliger aux syndiqué-es, dont la convention est échue depuis décembre 1990. Lors d'une assemblée, le 24 avril, les membres ont voté à 91% en faveur de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée si la partie patronale ne retire pas les nouvelles exigences qu'elle a posées pour signer une nouvelle convention, à savoir l'abolition du 1er mai comme congé férié, les conditions pour obtenir un congé sans solde, le fardeau de la preuve pour l'employeur, en cas de mesures disciplinaires.

Après avoir épuisé la conciliation, le syndicat a formulé une proposition de règlement à l'employeur demandant une clause de non-réouverture de la convention parce que le syndicat acceptait un gel de salaire pour 1991. La réponse de ce dernier a été d'en demander encore plus.



Négo locale difficile au CSSMM

Les travailleuses et les travailleurs du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain ont dressé des piquets symboliques devant six points de services le 6 mai dernier. Les salarié-es ont demandé à leur employeur qu'il respecte les articles de la convention collective, plus particulièrement ceux concernant les congés de maternité pour les employées sur la liste de rappel.

Leur employeur refuse actuellement de payer à ces femmes les 20 semaines de congé de maternité, conformément à la convention collective. Le CSSMM est le seul employeur à

agir de la sorte dans tout le réseau de la santé et des services sociaux.

De plus, le syndicat de quelque 1500 membres demande que le travail social effectué par les techniciennes en service social soit reconnu à sa juste valeur. À cet effet, lorsqu'une de ces techniciennes obtient son baccalauréat en service social, les syndiquées exigent que leur ancienneté soit considérée pour pouvoir postuler un poste d'agent de relations humaines.

Le syndicat du CSSMM tente de conclure une entente locale sur certains points de la convention collective depuis un an.

Plus d'autonomie pour les infirmières auxiliaires

Profitant de la journée nationale des infirmières auxiliaires, le 5 mai, la FAS a demandé au ministre Côté de rouvrir le décret établissant les actes médicaux qui peuvent être posés par les infirmières auxiliaires. Les démarches de la fédération, qui représente les deux tiers des 18 000 infirmières auxiliaires, visent à uniformiser la pratique de cette profession dans l'ensemble des établissements de santé du Québec et ainsi mettre un frein aux coupures de postes qu'elles subissent depuis une dizaine d'années.

Au cours de cette période, les hôpitaux ont coupé et transformé plus de

2000 postes à temps complet d'infirmières auxiliaires et ont réduit de moitié le nombre de puéricultrices et de garde-bébés. Mais ces dernières années, certains établissements ont raffiné leur comportement en réduisant le nombre et la nature des actes qu'elles peuvent accomplir.

Selon ce décret, les infirmières auxiliaires peuvent poser 16 actes médicaux. Cependant, les établissements limitent à loisir ce nombre sans aucune raison. Ainsi, les gestes posés par elles diffèrent d'un établissement à l'autre et parfois d'un quart de travail à un autre dans le même hôpital.



**\$60 millions d'actif
au service
du mouvement ouvrier**

LA CAISSE À MONTRÉAL...
dans l'édifice de la CSN

**LA CAISSE POPULAIRE
DES SYNDICATS NATIONAUX
DE MONTRÉAL
1601 avenue de Lorimier,
Montréal, Qué., H2K 4M5**



Clément Trudel, journaliste au quotidien *Le Devoir* et collaborateur régulier de *Nouvelles CSN* où il rédige la page internationale, s'est vu décerner un certi-

ficat honorifique à l'occasion d'une cérémonie soulignant le 25^e anniversaire de Développement et Paix, le 2 mai dernier. Cet organisme de coopération internationale voulait ainsi reconnaître son intérêt professionnel et personnel pour le tiers monde et la solidarité internationale.

«Plutôt que de simplement reproduire les informations des grandes agences de presse, Clément Trudel a le souci de rechercher le point de vue de toutes les parties concernées, y compris celui des victimes du développement», a déclaré Thérèse Bouchard, directrice générale adjointe de Développement et Paix.

STRSM

Le conciliateur conduit à une entente

Aux prises avec un problème de respect du mécanisme de supplémentation, les employés d'entretien de la Société de transport de la STRSM en sont arrivés à une entente avec leur employeur sur la procédure à appliquer à la suite de l'abolition de 33 postes touchant 25 employés.

C'est une intervention du conciliateur Gilles Lavoie, du ministère du Travail, qui a permis ce déblocage intervenu le 16 avril.

Le syndicat avait décidé d'une grève pour le 6 avril afin de forcer la

STRSM à respecter la convention collective dans le processus de réaffectation des travailleurs. Cette grève avait été reportée après l'entrée du conciliateur dans le dossier. Dans l'attente du rapport du conciliateur, le Conseil des services essentiels avait, en même temps, ordonné à la STRSM de suspendre l'application des mises à pied qu'elle avait décidées.

Réunis en assemblée générale le 25 avril, les membres du syndicat ont accepté à l'unanimité le rapport du président Claude Leduc.

Secteur public

Instances importantes ce matin

Les instances des secteurs public et parapublic de la CSN seront appelées aujourd'hui à se prononcer sur la dernière proposition soumise par le président du Conseil du Trésor, jeudi dernier, aux cinq organisations syndicales (CSN, FTQ, FIIQ, SFPQ et SPGQ).

Dans sa proposition, le gouvernement s'engage à verser l'augmentation de 3% le premier juillet prochain, tel que prévu dans l'entente de prolongation de 1991. Il demande cependant la suspension du versement du forfaitaire de 1% jusqu'au premier avril 1993, date à laquelle il serait intégré aux échelles salariales. Le président du Conseil du Trésor propose cette fois de prolonger d'une autre année les conventions collectives au lieu de deux ans comme il l'envisageait initialement. Sa proposition comporte aussi une réponse aux demandes normatives que la coalition syndicale voulait régler dans les plus brefs délais.

Encore une fermeture!

La vague de rationalisation qui déferle actuellement sur l'industrie de l'alimentation a frappé l'entreprise Distal de distribution alimentaire sise à Clermont, dans le comté de Charlevoix. La fermeture, prévue pour le 29 mai, touche un syndicat d'une quinzaine de personnes, qui a obtenu son accréditation le 13 décembre 1989 après un an de lutte.

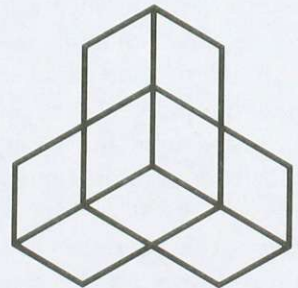
BÂTIRENTE

Un grand nombre de travailleuses et travailleurs, surtout dans le secteur privé, n'avaient pas accès à un régime de retraite.

C'est à cette lacune que s'est attaquée la CSN en créant le RÉER collectif Bâtirente qui, après seulement quatre ans, compte déjà 14 326 participants réunis dans au-delà de 215 groupes, avec des dépôts qui atteignent quelque 31 millions de dollars.

Ce fonds de placement peut aussi recevoir les dépôts de contribution à un fonds de pension, les transferts de RÉER collectifs ou individuels, les transferts d'allocations de retraite, les transferts de régimes de retraite à la cessation d'emploi ou lorsqu'un régime est terminé, les fonds particuliers détenus par un syndicat ou un employeur.

ÇA NOUS APPARTIENT!



BÂTIRENTE

Imaginons

On a tant parlé des décideurs économiques ces dernières années. Les fois que *La Presse*, par exemple, a publié la photo grand format de Bernard Lemaire et raconté sa vie, ne se comptent plus. On a tant vanté le dynamisme des nouveaux hommes d'affaires québécois, prenant place avec assurance aux premières rangées des architectes de la société!

On a tant accordé de prix d'excellence, pour ceci et pour cela, que toute critique sociale était étouffée sous le ronron des discours officiels.

Or, cela ne marche plus, cela ne fait plus courir les foules. Les décideurs eux-mêmes commencent à trouver cette musique endormante. D'autant que ces divertissements mondains ne font plus rentrer d'argent.

Ah tiens! L'argent ne rentre plus. Comme c'est ennuyeux! Que faire? Les gens n'écoutent plus, ne croient plus les discours triomphalistes des années 80. Toutes brûlées, nos têtes d'affiche. Ne sont plus montrables. Que faire?



Alors commencent à percer, dans les médias, les échos de la rumeur populaire, étouffée depuis une bonne quinzaine d'années. On ne dénigre plus systématiquement le monde ordinaire et ses revendications. Même les diatribes de Ghyslain Dufour contre les coûts de la CSST passent moins bien. Les gens du secteur public ne sont plus les «gras durs» d'antan. Les chômeurs ne sont plus des fraudeurs. Et l'on va même jusqu'à réhabiliter le personnel enseignant, avec la caution du nouveau ministre de l'Éducation, soudainement alarmé par le décrochage scolaire.

Et voilà que le ministre de l'Industrie interpelle les gens d'affaires, ceux-là mêmes à qui son gouvernement a lâché la bride, au nom du développement économique, et que les médias ont défiés. — Qu'avez-vous fait de votre liberté et de votre pouvoir, leur demande-t-il, à part de vous enrichir personnellement? Rien pour la société! Vous n'avez pensé qu'à vos profits immédiats, et compromis le développe-

ment durable de l'économie. L'intérêt commun vous est étranger, tonne-t-il. Vous avez pratiqué l'évasion fiscale, vous avez développé le travail au noir, vous avez refusé de considérer l'apport des travailleurs et travailleuses à la croissance économique, vous avez nié leur compétence, leur créativité, leur capacité d'organiser le travail de façon plus productive. Vous les avez méprisés.

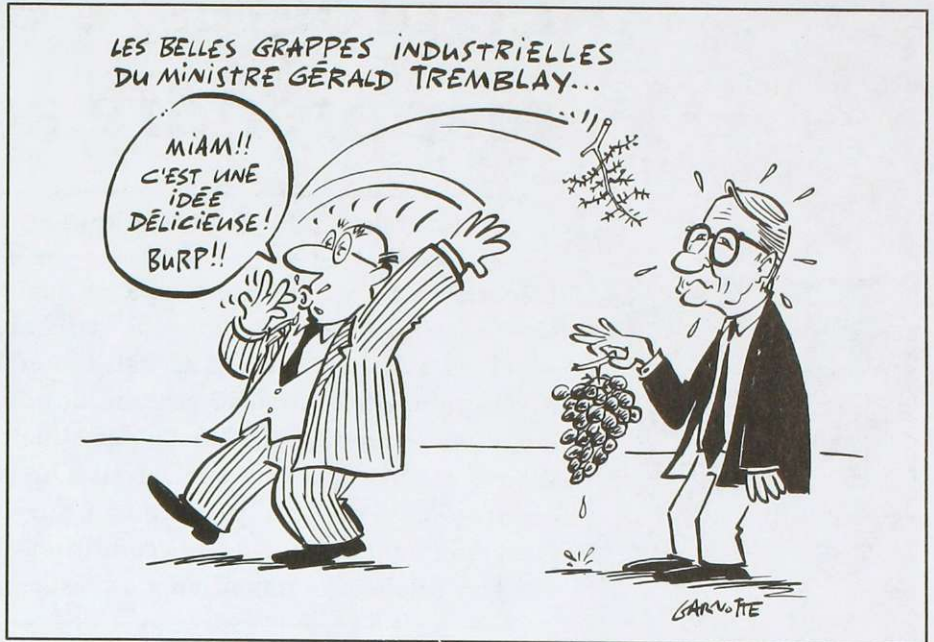
Constat élémentaire, bien sûr, mais qui dans la bouche d'un ministre, trahit la confusion d'une classe dirigeante qui a vécu dans la ouate, et qui se rend compte qu'elle ne peut indéfiniment étouffer l'expression des besoins populaires, sous peine de mettre en péril les fondations mêmes de son bien-être tranquille.



Imaginons que dans la grande assemblée québécoise, les ténors économiques n'ont plus l'exclusivité du micro. Imaginons que recommencent à se faire entendre les multiples voix ordinaires, étouffées depuis 15 ans. Imaginons que l'opinion publique n'est plus emprisonnée dans le carcan économiste, et que la critique sociale retrouve droit de cité.

Eh bien c'est commencé! Partout, les gens en ont assez du discours totalitaire! Alors imaginons la construction de la société avec les idées et les bras de tout le monde, pour que tout le monde ait sa part de richesse et de rêve.

Guy Ferland

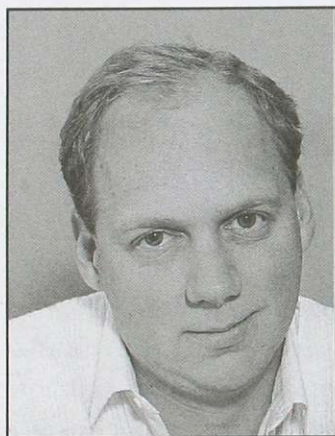


Le progrès, c'est de réapprendre à gagner!

Par Marc Laforge et Monique Fortin



Claudette Bonamy, travailleuse du secteur de l'hôtellerie (Grand-Hôtel) depuis 11 ans. A travaillé pendant 3 ans et 2 mois pour la formation d'un syndicat. A contribué à l'affiliation à la CSN, en 1986.



Mario Guertin, responsable du comité des jeunes CSN depuis 2 ans et 6 mois. Salarié du Centre hospitalier régional de Lanaudière. Militant CSN depuis 1986.

L'écoeurement généralisé face à un gouvernement inerte devant les pertes d'emploi, la dégradation des services publics, bref qui est insensible à la détérioration du tissu socio-économique du Québec... Un gouvernement qui n'hésite pas à matraquer ses salarié-es avec des lois spéciales... Ou encore des employeurs qui en profitent pour imiter le gouvernement et imposer des conditions à la baisse aux travailleuses et travailleurs... C'est assez!

Voilà sur quoi s'entendent les participants à notre première table ronde sur le thème du 56e congrès de la CSN: *Assez! Relançons le progrès.*

C'est assez, parce qu'après s'être battus pour améliorer leur qualité de vie, les salarié-es des secteurs public et privé se font dénigrer pour ensuite se faire retirer des conditions de travail minimales, pourtant légitimes.

L'âme des syndicats

C'est comme si le fond du baril était atteint et qu'il y avait maintenant une côte à remonter... dans les syndicats aussi. En ces temps moroses, c'est l'âme des syndicats qui est atteinte. «Les travailleuses et travailleurs se demandent ce que les syndicats peuvent faire pour sortir de l'impasse», explique Claudette Bonamy, travailleuse du secteur de l'hôtellerie. «Une fois que l'on a dit: c'est assez! il faut que tout le monde s'implique. Si tu ne te sens pas touché personnellement, tu ne t'impliques

pas.» Pour Denis Major, salarié à l'Hôtel-Dieu de Montréal: «Quand tu ne sens pas que tu peux modifier des choses dans ton syndicat, tu ne t'impliques pas, mais l'inverse est également vrai.» Le responsable du comité des jeunes CSN, Mario Guertin, va plus loin: «On reste avec des assemblées sans quorum, des exécutifs non-comblés. La base n'est pas là.» Claudette Lepage, technicienne en laboratoire à l'hôpital Ste-Justine, ajoute: «C'est peut-être qu'on n'a plus le tour d'aller chercher le monde.»

Relancer le progrès, c'est écouter les membres et agir

Après ce constat plutôt sombre de l'état des membres, les participants conviennent que la relance du progrès passera, entre autres, par le respect des fondements mêmes du mouvement: l'écoute des besoins des membres. «Sur le plan économique, c'est vrai que ce n'est pas rose. Mais les syndicats doivent

trouver de nouvelles méthodes, de nouvelles alliances et renouveler le discours. Ça va prendre un langage qui colle aux réalités que vivent les gens,» estime Claudette Lepage. Et parlant de choses concrètes, Claudette Lepage attire l'attention sur des nouvelles réalités et les besoins particuliers. «Bientôt, les temps partiels seront majoritaires dans nos syndicats. Plusieurs membres ont une autre perception du temps consacré au travail. Chez nous, à l'hôpital Ste-Justine, nous avons mis sur pied un comité des travailleuses et travailleurs à temps partiel.» Il y a aussi la nécessité de continuer à défendre des intérêts communs, souligne Claudette Bonamy. «Dans le secteur de l'hôtellerie, les propriétaires d'établissements changent, font des rénovations et mettent les syndicats dehors. Et en plus, les patrons veulent rouvrir les conventions. Faudra-t-il donc toujours les brasser?», se demande-t-elle.

Relancer le progrès, c'est intégrer les jeunes

Se penchant sur le thème de la relance du progrès, le responsable du comité des jeunes, Mario Guertin, soutient qu'il faut faire attention d'en prendre trop large et fait une

mise en garde contre les dangers d'en rester à des discussions philosophiques. Il insiste sur la nécessité de fixer des objectifs atteignables, clairs et concrets. Mario Guertin croit qu'il est indispensable de revaloriser les syndicats auprès des jeunes. «Si ce n'était de la question nationale, les jeunes décrocheraient du mouvement syndical, qui ne répond pas à leurs attentes», dit-il. «Les jeunes perçoivent les syndicats comme une barrière à l'emploi. Pour l'avenir, il y a tout un terrain à préparer.» Claudette Bonamy, quant à elle, se demande s'il n'y aurait pas possibilité que les plus vieux laissent leur place aux plus jeunes. Pour sa part, Denis Major admet que pour les jeunes, les perspectives sont plutôt minces. En ce sens, il y a une place pour une «réflexion en profondeur pour restructurer la société.»

Relancer le progrès, c'est l'affaire des syndicats

Comment le mouvement syndical peut-il alors contribuer à relancer le progrès? En continuant d'insister pour que nos services sociaux soient conservés, répond Claudette Bonamy. Et en intervenant dans d'autres dossiers comme dans le cas du libre-échange ou de la

TPS, même si nos suggestions ne sont pas toujours retenues. Mario Guertin pense que le discours de la CSN sur le plein emploi gagnerait à être vulgarisé pour que plus de monde le partage et se l'approprie.

Relancer le progrès, c'est aussi l'affaire du gouvernement

Et le gouvernement, lui? «Un gouvernement, ça réagit, il faut le forcer à agir», affirme Claudette Lepage. «Notre société est en péril, dit Denis Major; la publicité de la CSN a touché le cœur du problème, le gouvernement nous avait promis la prospérité, mais il n'en est rien.»

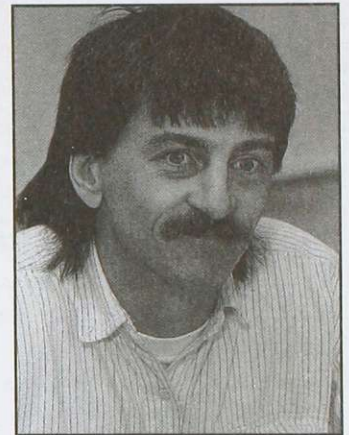
Relancer le progrès, c'est relancer l'emploi

Unanimité. Pas de progrès sans relance de l'emploi. La société québécoise a mal. Son tissu social est dégradé par une pauvreté croissante et un taux de chômage élevé. «Montréal risque de ressembler à ces ghettos américains rongés par la pauvreté si le gouvernement ne s'attaque pas avec empressement au problème de l'emploi», déplore Denis Major.

Relancer le progrès, c'est recommencer à gagner

Fait révélateur, les participants à la table ont tous fait part de l'esprit défaitiste qui plane dans les rangs syndicaux depuis quelque temps. «Les gens sont là, mais n'ont pas le sentiment de pouvoir gagner comme avant», souligne Denis Major. «Les lois spéciales ont réduit les marges de manoeuvre des syndicats, soutient Claudette Lepage. Nous avons déjà été gagnants par le passé, il nous est toujours possible de le demeurer en rafraîchissant notre style. En tout cas, c'est le printemps, et on sent que ça rebourgeonne», lance-t-elle sur une note d'optimisme.

Nos intervenants ont conclu la discussion sur les succès des manifestations des secteurs public et parapublic du 12 avril et du Premier mai; pour eux, elles confirment la capacité de mobilisation des syndiquées, l'assurance retrouvée, et la confiance en l'outil syndical. Le progrès viendrait donc avec le goût de gagner.



Denis Major, salarié à l'Hôtel-Dieu de Montréal depuis 1977. Militant depuis 1978.



Claudette Lepage, technicienne de laboratoire à l'hôpital Ste-Justine. STTM secteur professionnel. Militante depuis 1966.

Des hommes, des femmes qui ont fait leur marque

L'histoire de la CSN est intimement liée aux hommes et aux femmes qui, à tous les niveaux de leur engagement syndical, l'ont fait progresser. Sans ces milliers de militantes et de militants, de toutes les époques et de toutes conditions, la CSN ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Par Michel Rioux

Des milliers de gestes anonymes ont été posés; des centaines de moments d'héroïsme ont jalonné les 70 dernières années, rendant possible le présent rassemblement.

Ce mouvement a vu passer des hommes et des femmes de grande qualité. De fait, peu de mouvements, au Québec, peuvent se targuer d'avoir su réunir autant de contributions valables, sur une aussi longue période.

Des militantes et des militants, salarié-es aussi bien qu'élu-es, ont passé une partie importante de leur vie active au service de la CSN et de ses membres affiliés.

Certains ont atteint une grande notoriété, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'organisation. De d'autres, on dira qu'ils ont mal tourné; mais au-delà de ces appréciations, il reste que ce sont leurs efforts, conjugués à ceux de l'ensemble, qui ont permis à ce mouvement de grandir en s'affirmant au sein de la société québécoise.

Les Jean Marchand, Robert Burns, Maurice Sauvé, Yvette Rousseau, Pierre Marois, Michel Bourdon, Richard Brunelle, Francine Lalonde, Jean-Guy

Rodrigue, Claude Cantin, Jean Doré, et d'autres, ont fait leur marque dans notre organisation avant d'agir sur les scènes politiques.

Avant et après leur passage à la CSN, Gérard Peltier, Richard Daignault et Jean Francoeur se sont illustrés dans le journalisme. Même chose pour Marcel Pepin et Gilles Ferland dans l'enseignement universitaire. Et Pierre Vadeboncoeur dans la littérature.

En 1941, avec les André Laurendeau, Jean Drapeau, Gérard Filion et Michel Chartrand, Philippe Girard fondait la Ligue d'action na-

tionale pour s'opposer à la conscription.

D'autres sont devenus des grands commis de l'État. Yvan Blain, président du syndicat des chauffeurs d'autobus de la STCUM dans les années 60 et qui, à ce titre, a dirigé la grève du transport pendant l'Expo, a pris sa retraite comme sous-ministre du Travail, il y a quelques années. Louise Doyon, du service juridique, est aujourd'hui vice-présidente du Conseil canadien des relations du travail. Jean-Paul Geoffroy, avocat des grévistes de l'amiante et conseiller syndical au moment de la grève des réalisateurs de Radio-Canada, s'est retiré récemment après avoir été juge en chef du Tribunal du travail pendant plus de vingt ans. D'autres anciens de la CSN siègent à ce même tribunal, comme Paul Yergeau et Claude Saint-Arnaud. Robert Sauvé, qui fut secré-

taire général, a par la suite présidé la CSST pendant plusieurs années. Norbert Rodrigue, président pendant six ans, est maintenant directeur-général de la conférence des CRSSS. Jean Des Trois Maisons, Reynald Drolet, Jean-Louis Duchaine, Fernand Matteau, Claude-André Morin et Normand Gauthier font valoir leur compétence au ministère du Travail. Raymond Parent, secrétaire général pendant la période tumultueuse de la fin des années soixante et du début des années soixante-dix, prendra sa retraite dans un mois, après avoir présidé pendant plus de dix ans le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre.

Ce n'est pas une liste exhaustive. D'autres viendront s'ajouter au cours de la semaine.

Pour alimenter la mémoire.



Le 29 avril, Pierre Vadeboncoeur, Jacqueline Dubuc, Etienne Giasson, Maurice Boucher et Noël Lacas jetaient les bases de l'Association des retraité-es de la CSN, qui a tenu sa première réunion ce matin à 11 heures. Ces cinq personnes totalisent 141 années au service du mouvement.

Demain: naissance de l'Association.

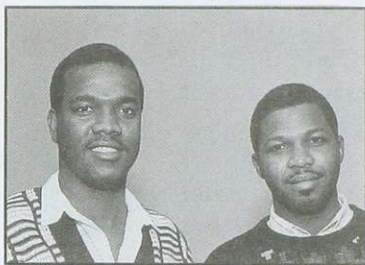
Haiti

La dictature, c'est aussi la répression syndicale

De 1957 à 1986, en quelque sorte, il n'y avait pas de syndicat en Haïti. Duvalier père les avait dissous. En 1980, voulant faire taire la critique internationale, Duvalier fils, lui, a laissé un tout petit espace en permettant la mise sur pied de syndicats, évidemment des syndicats jaunes. L'élection des chefs syndicaux par la base? Non, par l'État.

En 1986, après que Duvalier eut dû quitter le pays, le mouvement syndical a connu un regain d'activité. De nouveaux syndicats ou de nouvelles centrales syndicales virent le jour. Mais rien n'est jamais acquis. Depuis, à chaque événement politique, à chaque putsch, l'existence des syndicats est remise en question. Les lois qui en prouvent l'existence demeurent, mais les dirigeants sont poursuivis, harcelés, arrêtés; pas ceux des syndicats jaunes, les autres. C'est ce qui est arrivé à Abel Pointdujour et Evens Saintune, membres de

l'exécutif du Syndicat des employés de l'électricité d'Haïti. Peu après le dernier coup d'État du 30 septembre 1991, qui retirait le président élu du pouvoir, ils étaient en état d'arrestation. Après des pressions internationales, on les a finalement remis en liberté.



Juste avant ce même coup d'État, un débat sur l'augmentation du salaire minimum avait cours au gouvernement. Celui-ci devait passer de \$3.50 par jour à \$5.60; il n'avait pas été réajusté depuis 1978. L'augmentation devait être effective en octobre. La majorité des travailleurs touchent le salaire minimum. «Plus de 200 000 travailleurs, embauchés principalement par des entreprises américaines, gagnent le salaire minimum. Ils sont payés \$3.50 par jour, travaillent 6 jours par semaine et doivent fournir quarante-huit heures de travail par semaine. En fait, 80% de la main-d'oeuvre de ces entreprises sont des femmes», d'expliquer Abel Pointdujour et Evens Saintune. «L'État fixe le salaire minimum au détriment du peuple mais à l'avantage des entreprises», ajoutent-ils.

La situation actuelle

À la demande de l'Organisation des États américains (OEA), mais avec le soutien du peuple haïtien, Haïti est sous le coup d'un embargo économique. «C'est dur, mais le peuple supporte l'embargo. En Haïti, plusieurs ont déjà payé de leur sang et de leur vie pour arriver à la démocratie. L'embargo, c'est la seule solution pour faire sortir les putschistes. Cette seule démarche devrait être suffisante pour les faire partir mais, malheureusement, bien que l'embargo soit respecté par l'ensemble des pays, les Américains, eux, ne le font pas, d'affirmer les dirigeants syndicaux. Pourtant, le retour à la démocratie est inévitable et indispensable», concluent-ils.

Jacqueline Rodrigue



LA LOI DE LOS ANGELES

À San Francisco, on a été témoin de deux inaugurations de

l'Opéra. Une pour limousines et tuxedos, l'autre pour jeans et shorts. Californie: État d'un pays aux sédiments de ségrégation.

Le *Wall Street Journal* a donné récemment sa une à Earl Middleton, descendant d'esclaves, devenu prospère dans l'immobilier en Caroline du Sud. Middleton donne depuis 20 ans des emplois à des blancs. «Success story». Ça éloigne du «color bar» dans un pays qui voudrait bien devenir «color blind». Le même jour (mercredi, 29 avril), un verdict d'acquiescement de policiers blancs accusés d'avoir brutalisé Rodney King, automobiliste noir, fait basculer Los Angeles dans une kyrielle d'incendies et de pillages. Une soixantaine de victimes, 2000 blessés, plus de 9000 arrestations.

L'«autre jury» à ce procès — les millions d'Américains — s'en tient en général à un verdict de culpabilité, horrifié par les 86 coups reçus par King qui sortit de ce passage à tabac avec sept fractures. Le «vrai» jury — où ne siégeait aucun noir — a paru frappé d'amnésie ou de cécité devant la bande vidéo incriminante.

Le dimanche suivant (3 mai), grand coup de balai à L.A. Le ghetto de South Central panse ses plaies; il ne va pas pour autant se volatiliser parce que plus de 20 000 soldats et «cops» le submergent. Rappelez-vous *Boyz'n the Hood* (La loi de la rue), film sorti l'an dernier; on y montre ce Soweto californien dans toute sa crudité et sa violence et déjà, ce sont les «rappers» qui incitent à la résistance à un univers blanc, qui feint d'ignorer qu'un noir sur 21 risque de mourir assassiné. Le quartier de Watts, voisin de South Central, s'était déjà embrasé en 1965. Depuis, c'est le plus souvent le «pouvoir bleu» qui y règne, abusant de son mandat de gardien de «l'ordre», comme le déplore le maire Bradley, noir et ancien policier.

Mitterand dit que ces émeutes sont la rançon du conservatisme social. Il y a du vrai là-dedans. Mais n'est-ce pas un jugement à courte vue pour le leader d'un pays qui a son Le Pen et où les beurs (filles et fils de maghrébins) pourraient figurer dans un documentaire sur la loi de la rue? Plantu, caricaturiste au *Monde*, a saisi l'inconfort de l'observateur qui se rend à Euro Disneyland où le charmant Mickey offre à un marmot le choix: boîte de petit chimiste (pour exécutions sur chaise électrique)? ou panoplie pour policier qui s'acharne sur un noir, confiant qu'il y aura non-lieu? Burn and cry, America!

Clément Trudel

QUARTIERS À DÉCOUVRIR

Bienvenue au 56e Congrès de la CSN et dans la ville de Québec, berceau de l'Amérique française et première ville nord-américaine à avoir été inscrite à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Tout le monde a été, un jour ou l'autre, en amour avec la ville de Québec. Sauf Eric Lindros, évidemment, ce qui n'a cependant pas encore ébranlé Me Marcel Aubut, président des Nordiques — Me Marcel Imbu, comme le surnomme le journaliste Alain Bouchard, du *Soleil*.

À proximité du Centre municipal des congrès, vous retrouverez les principaux coins animés de la Vieille capitale: le Vieux-Québec, le quartier Petit Champlain, le faubourg St-Jean-Baptiste, la Colline parlementaire, la Grande-Allée et la rue Cartier.

Le Vieux-Québec

L'arrondissement historique surplombe le Saint-Laurent et offre, en maints endroits, des vues imprenables sur la Rive-Sud, l'île d'Orléans ou la Basse-Ville. Nous vous conseillons une marche sur la terrasse Dufferin, qui surplombe le fleuve en face du Château Frontenac, et de découvrir, par la suite, la rue des Remparts qui prend naissance en haut de la Côte de la montagne.

Le quartier Petit Champlain

Pours'y rendre, prenez le funiculaire situé sur la

terrasse Dufferin, à côté de la statue de Champlain. En deux minutes, vous vous retrouvez dans le plus ancien quartier commercial en Amérique du Nord. Vous pouvez y magasiner, y prendre un repas ou, tout simplement, vous y promener. Les rues étroites et l'architecture des maisons rappellent quatre siècles d'histoire.

Le faubourg St-Jean-Baptiste

En gros, il s'agit de la rue St-Jean... à l'extérieur des vieux murs, ainsi que les rues environnantes. C'est le quartier populaire de la

Haute-Ville. Une centaine de commerces et de boutiques d'artisans... et plusieurs restaurants d'ici et d'ailleurs qui vous permettront d'aller dîner ou tout simplement de prendre un repas sans être en retard pour la reprise du congrès en après-midi.

La Colline parlementaire

Vous retrouverez facilement le Parlement de Québec. C'est un édifice situé en face du bunker de Robert Bourassa. On l'appelle également le Salon de la race. Y siègent des députés que l'on paie avec nos sous et qui se servent souvent de leur position pour nous passer un

sapin.

La Grande-Allée

Une fois passé le Parlement et le bunker à Robert — si vous avez tourné à droite évidemment — vous arrivez sur Grande-Allée, une des rues les plus animées de Québec. Restaurants, cafés-terrasses et petits hôtels sont maintenant installés dans les anciennes résidences bourgeoises. Pour celles et ceux qui aiment manger... sur le trottoir.

La rue Cartier

Plus à l'ouest, entre St-Cyrille et Grande-Allée, la rue Cartier a obtenu ses lettres de noblesse au cours des dernières années. Évidemment, on n'y retrouve plus le petit côté populaire qui faisait son charme il y a quelques années à peine. Avant, c'était le fun... aujourd'hui, c'est bien. Ça reste quand même à découvrir.

Au cours des prochains jours, nous vous présentons une description plus détaillée de ces six quartiers.

H.J.

Québec historique 1



LE FAUX CHAMPLAIN

Le monument Champlain, qui trône face au Château Frontenac, fut inauguré le 21 septembre 1898. Deux artistes français, Paul Chevré et Paul le Cardonel, en sont les artisans. La base du monument est de granit des Vosges et le piédestal, en pierre de Château-Landon, comme celle qui servit à la construction de l'Arc de Triomphe de Paris. Comme il n'existe aucun portrait authentique de Champlain, les traits de la statue de bronze seraient ceux d'un certain contrôleur des finances peu scrupuleux, Pariticelli d'Emery. Selon l'historien Lanctôt, ce «portrait d'un homme adipeux et veule, est une fabrication qui insulte au soldat et au marin énergique et vigoureux» que fut Champlain.

Tiré du *Guide historique de Québec*, d'Yves Tessier.

UN TROU DANS LA VILLE

Les gens de Québec l'appellent le Trou de la Grande-Place. Jean-François Bertrand s'est fait battre à la mairie à cause de lui. Me Imbu voudrait peut-être y construire son nouveau Colisée. Le maire Jean-Paul L'Allier pourrait bien y laisser quelques plumes. À découvrir avant qu'on finisse par y faire quelque chose. Sur la rue de la Couronne, entre le boulevard Charest et la Côte d'Abraham.



LA MÉTÉO SYNDICALE

Beau temps pour laver. Si le linge est sale, éviter de l'étendre sur la place publique.

La FTPF en premier?

Le premier syndicat à s'inscrire — dès le 26 mars — est affilié à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt et provient de la région montréalaise. Le problème, c'est que le responsable avait oublié de signer la formule.

Dans les délais

Il y avait des délais précis pour s'inscrire au congrès. Mardi dernier, 942 syndicats l'avaient fait dans les délais, représentant 1 463 délégué-es. Les autres avaient jusqu'à l'ouverture du congrès. À partir d'aujourd'hui, les retardataires devront aller s'expliquer devant les membres du comité des lettres de créances, appelé aussi le confessionnal.

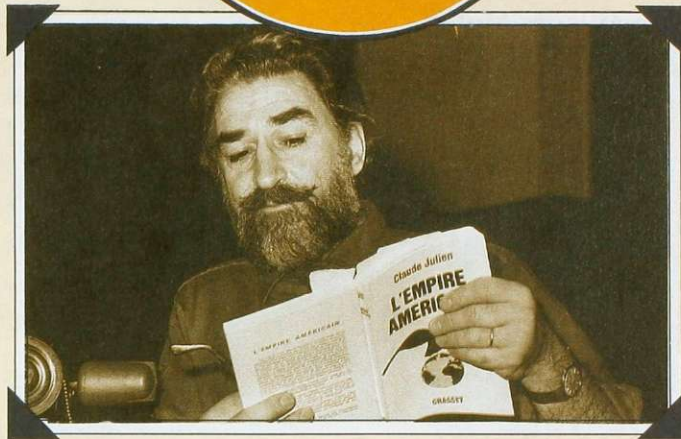
Deux présidents!

Gérald Larose était fier d'annoncer, au moment d'aller sous presse, qu'il y avait déjà plus de 1 600 délégué-es inscrits. «Aurons-nous de la place pour tout le monde? Faudra-t-il que l'on ait deux salles?» a-t-il demandé. Coudon, Gérald, es-tu au courant qu'avec deux salles, il faudrait deux présidents!

Besoin d'argent?

Pas besoin d'aller très loin. La Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs de Québec aura un comptoir sur le site même du congrès. Ce comptoir sera ouvert du mardi 12 au vendredi 15, de 9h30 à 13h00 et de 14h30 à 15h30.

C'est pas
parce qu'on
parle de vous
que c'est
vrai



NOTRE CONCOURS-PHOTO

Découvrez qui pouvait bien s'intéresser ainsi, au printemps 1971, à l'empire américain? Les cinq premières personnes inscrites au congrès de la CSN qui trouvent la bonne réponse et qui viennent nous voir à la salle de rédaction du *Quotidien du congrès* — salles Langevin et Alleyn — gagnent un t-shirt affichant le logo de votre journal préféré. Nous publierons demain la liste des gagnantes et des gagnants.

Votre sexe?

Pour les gens curieux, à un certain moment, il y avait 980 délégués et 660 déléguées inscrits. Si cette tendance persiste, le rapport homme-femme sera de 60-40.

Anniversaire

Roger Valois, deuxième vice-président de la CSN, fête en ce mois de Marie son trentième anniversaire de militantisme dans le mouvement. Il avait seize ans lorsqu'il a commencé à militer à la CSN-Construction de Sorel. Il fourbissait ses armes... C'était avant qu'il obtienne un emploi à Fer et Titane. Toujours à Sorel, évidemment.

À surveiller

Est-ce que Léopold Beaulieu, le trésorier de la CSN, va s'acheter des souliers neufs pour présenter son budget? Est-ce que nos «poteaux» dans les fédérations — particulièrement Jean Salmon (FNNEEQ) et Michel Tremblay (FPPSCQ) — vont nous apporter des potins truculents pendant toute la semaine? Est-ce qu'on va avoir des élections? Lucille Poirier, la trésorière de la FAS, va-t-elle nous vendre du sirop d'érable? C'est à ces questions importantes que nous tenterons de répondre tout au long de la semaine, dans cette chronique. À demain!

L'HOROSCOPE DE MIMI PINSON

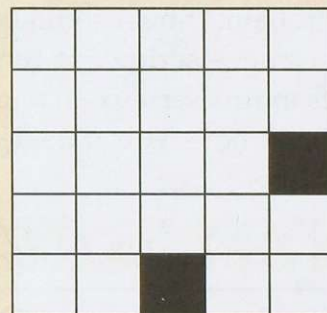
Attention aux mauvaises rencontres. Attendez avant de vous compromettre.

La pensée du jour

J'en ai parlé à René qui ne m'a pas écouté. J'en ai parlé à Marc-André qui m'a dit que j'étais fou. J'étais quand même assez capoté pour en parler à Robert. De toute façon, je n'ai pas pris de chance: je suis allé voir un notaire. Autrement dit, tout le monde le savait. De toute façon, j'ai pas touché d'argent: je l'ai juste déposé dans mon compte.

Combien? J'sais plus! De toute façon, c'était pour mes oeuvres. Demandez à mon curé!

La Taupe



Horizontal

1. Ancien président de la CSN.
2. Dépourvu de pied.
3. Se réjouir.
4. Diminutif signifiant «dedans».
5. Pronom personnel. Sans vêtement.

Vertical

1. Capitale d'un pays européen.
2. Va avec la rose.
3. Le bateau s'y met à l'abri.
4. Dîner, en lettres mêlées.
5. Négation. Conjonction.

VOULEZ-VOUS GAGNER DES PRIX?

OUI

Connaissez-vous bien la CSN et tout ce qui s'y fait pour donner un vrai coup de main aux travailleuses et aux travailleurs qui ne sont pas encore syndiqués? **OUI**

Que vous ayez répondu oui ou non, il vous restera toujours quelque chose à apprendre sur la syndicalisation.

Surveillez bien vos places demain matin: c'est la journée sur l'organisation. Est-ce que je vais participer activement? **OUI**

L'ORGANISATION, C'EST L'OXYGENE DU MOUVEMENT

MESSAGE IMPORTANT

Vous tenez une **réunion**, vous voulez réunir les membres de votre fédération, vous voulez passer un **petit message** amical à vos camarades régionaux!

Eh bien! nous sommes là pour vous. Vos messages **sérieux** se retrouveront en page 12, les **moins sérieux** en page 11.

Venez nous voir dans le local du *Quotidien du congrès*.

Ça va nous faire plaisir!



LA CAISSE D'ÉCONOMIE DES TRAVAILLEUSES
ET TRAVAILLEURS DE QUÉBEC
155, boul. Charest est, Québec. Tél: (418) 647-1527

«Dans l'opération RETENUE-PLUS, qui a permis aux syndicats du secteur public à travers le Québec d'assurer leur survie financière, la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs de Québec a su faire la démonstration de l'ingéniosité collective qui existe dans nos organisations et de notre capacité extraordinaire d'organiser la solidarité.»

Michel Lessard
président du Conseil central
des syndicats nationaux de la
région de Québec (CSN)

UNE FORCE  AU TRAVAIL

ORDRE DU JOUR

Le lundi 11 mai 1992

- 8 h00 Inscriptions (salle Québec A)
 Inscriptions des invité-es (salle Garneau)
 Pré-inscrits (salle Québec A)
 Aide aux petits syndicats (salle Québec A)
- 10 h00 Session des nouvelles et nouveaux délégués sur
à 12 h00 le fonctionnement du congrès (salle Québec B)
- 11 h Fondation de l'organisation des retraité-es de
 la CSN (salles Courville et Montmorency)
- 14 h **Plénière**
 • Ouverture du 56e Congrès
 • Intervention de la présidente du Comité
 canadien d'action sur le statut de la femme
 • Accueil des délégué-es par le président
 du Conseil central de Québec
 • Présentation du rapport du comité exécutif
 • Intervention des invité-es spéciaux
- 16h30 Pause-santé
- 17h00 **Plénière**
 • Procédure et fonctionnement du congrès
 • Rapport du comité des lettres de créance
 • Élection au poste de secrétaire d'appui
 • Adoption de l'ordre du jour
 • Adoption du procès-verbal du 55e Congrès
 • Ateliers - fonctionnement et procédures
 • Élection aux postes de président-e
 et de secrétaire des élections
- 18 h 30 Ajournement

SAISIR
LA GLOBALITÉ DES
CHANGEMENTS

FAIRE FACE
AUX ENJEUX DE
NOTRE TEMPS



**PRENDRE
LES DEVANTS
DANS
L'ORGANISATION
DU TRAVAIL**

En vente au kiosque
du service de documentation
de la CSN, à partir de demain.

Comprendre les
changements pour
mieux agir
syndicalement afin
d'avoir un
modèle québécois
et syndical.

\$5